

École des Jeunes de la faculté de musique

de l'Université de Montréal



Formation instrumentale : PETIT GUIDE DU PARENT

Quelques-unes des questions les plus fréquemment posées à propos des cours d'instrument

1- Mon enfant doit-il pratiquer chaque jour ? Combien de fois dans la semaine ?

Pratiquer chaque jour, voilà la règle d'or pour que plaisir et succès soient au rendez-vous. La pratique quotidienne est essentielle pour développer les réflexes nécessaires au jeu instrumental et à la lecture. Que l'élève soit débutant ou avancé, qu'il aspire à un apprentissage de base ou à la virtuosité, ce type de routine est indispensable.

objectif recommandé : 5 jours / semaine en plus de la leçon

2- Combien de temps mon enfant doit-il pratiquer ? À quel moment de la journée ?

La durée de la pratique quotidienne est bien sûr variable selon l'âge, le niveau et la capacité de concentration de l'élève. Le professeur de votre enfant pourra vous orienter. Le plus important, pour que le travail soit heureux et profitable, est d'établir une routine, à heure fixe, au même titre que les repas ou les travaux scolaires. Bien des options sont possibles : le matin pour les lève-tôt, avant ou après le souper, etc. Certains élèves aiment répartir le travail en deux étapes, matin et soir, d'autres préfèrent une seule et unique période. Examinez bien votre horaire quotidien et convenez avec votre enfant du moment le plus approprié. N'hésitez pas, au besoin, à consulter le professeur.

en résumé

- *déterminer la durée de la pratique avec le professeur*
- *en faire une routine à heure fixe dans l'horaire quotidien*

3- Où mon enfant doit-il pratiquer ? De quel matériel a-t-il besoin ?

Votre enfant doit pratiquer à la maison dans un lieu calme et propice à la concentration avec un éclairage approprié. Si votre enfant joue d'un instrument à cordes ou à vent, vous devez lui procurer un lutrin et bien sûr, un instrument adapté à sa taille. Pour les pianistes, assurez-vous que le banc soit à la bonne hauteur et le piano accordé. Vous pouvez contacter l'École pour connaître des noms d'accordeurs ou de luthiers.

L'École fournit les feuilles de route ou le carnet de leçons. Par ailleurs, vous aurez à acheter chaque année un certain nombre de partitions selon les indications du professeur. Au fil des ans, votre enfant se constituera ainsi une bibliothèque musicale. Prévoyez également un cartable à anneaux muni de séparateurs ainsi qu'un sac (sac à dos ou mallette) pour rassembler facilement tout le matériel musical (partitions et cie) qu'il est très important d'apporter chaque semaine au moment des cours.

en résumé

- *lieu calme, bon éclairage*
- *à se procurer : instrument, partitions et sac, cartable avec des séparateurs et un lutrin*
- *fourni par l'École : feuilles de route ou carnet de leçons*

4- Comment puis-je aider mon enfant ? Dois-je lui dire d'aller pratiquer ? Peut-il pratiquer seul ?

La plupart des enfants ont besoin de soutien et d'encouragement pour établir et maintenir la routine. Pour ce qui est de la pratique elle-même, le besoin d'aide peut être variable un peu comme pour les travaux scolaires. Les plus jeunes enfants, surtout au début, ont besoin d'une assistance soutenue mais d'autres, par tempérament ou parce qu'ils sont plus vieux, préfèrent travailler seuls. Très souvent, il suffit de superviser et de rester disponible pour encourager ou répondre aux questions. Il est bon que vous preniez connaissance chaque semaine des consignes de travail inscrites dans le carnet de leçons. Même si vous n'avez pas de connaissances musicales, il est déjà très efficace de simplement vérifier que votre enfant comprend les consignes du professeur.

Vous êtes priés de vous assurer que votre enfant arrive bien à l'heure au cours, qu'il a tout son matériel (instrument, partitions, cartable, etc.) et qu'il est en forme. Aider son enfant à bien s'organiser mais aussi apprécier et valoriser le travail accompli, voilà autant d'éléments importants pour la réussite des études musicales.

- en résumé*
- *soutenir et encourager pour établir la routine*
 - *consulter le carnet de leçons/feuilles de route*
 - *demeurer disponible, témoigner de l'intérêt et valoriser le travail accompli*

5- Dois-je assister au cours ?

L'École vous demande de vous présenter au premier cours : un rendez-vous important. Le professeur prendra une partie de la leçon pour vous donner diverses informations sur le fonctionnement des cours. Il vous indiquera également si vous devez ou non assister au cours les semaines suivantes. Pour les plus jeunes élèves, cela est souvent nécessaire. La façon de faire est donc établie en fonction de l'âge, du niveau et de la personnalité de l'élève.

...en conclusion

N'hésitez pas à contacter l'École si vous avez des questions (514-343-7512).

Consultez chaque semaine le carnet de leçons ou les feuilles de route. Le professeur peut, au besoin, vous y laisser un message. Consultez également le cartable, l'École y insère régulièrement des feuillets d'informations.

Votre enfant s'engage dans une grande et merveilleuse aventure, l'apprentissage de la musique.

Nous sommes là pour faire en sorte que cet apprentissage soit le meilleur possible.

Merci de votre précieuse collaboration.

Tous nos vœux pour une bonne année ... en musique!

La direction et l'équipe de professeurs